

DEMANDE D'ADHESION
SAISON 2014-2015 (1^{er} juin au 31 mai)

A. Les pièces du dossier d'inscription à remettre

Vous devez remettre pour l'adhésion les éléments suivants :

- ✓ L'imprimé de demande de licence FFBB destinée au comité dûment complétée ☐
- ✓ Cette demande d'adhésion remplie avec le règlement intérieur fourni lu et signé. ☐
- ✓ Le règlement de la licence et la caution pour le respect de ce règlement intérieur. ☐
- ✓ Deux enveloppes timbrées indiquant votre nom et adresse (*un lot par famille*) ☐
- ✓ La photo d'identité du licencié avec nom et prénom notés au dos (ne pas la coller sur l'imprimé) ☐
- ✓ La photocopie de la carte d'identité ou passeport pour le licencié né en 1996 ou personne n'ayant pas été licenciée la saison précédente ☐

RESERVE AU CLUB



L'ensemble des éléments ci-dessus est à remettre à partir du 1 juin. Tout dossier incomplet sera refusé et mis en attente et aucune licence ne sera délivrée.

Pour toute demande d'explication vous pouvez joindre le secrétariat (Tél : 04 75 57 28 72) ou aller sur le site Internet www.uscpbasket.fr.

RESERVE AU CLUB

DATE DE DOSSIER
COMPLET

Reçu par :

B. Demande de licence destinée au comité

Un imprimé spécifique « demande de licence » téléchargeable sur notre site Internet est à compléter. Il est divisé en cinq parties dont il convient de remplir avec soin les rubriques suivantes :

1) l'entête Comité Départemental de **DROME-ARDECHE**, Nom du groupement sportif **USC PORTES LES VALENCE** et le N° du Club **0126024**.

2) le cadre de gauche "DEMANDE DE LICENCE" remplie NOM, PRENOM..., daté et signé par le licencié s'il est majeur ou son représentant légal pour un mineur.

3) le cadre de droite, certificat médical annuel de **non contre-indication à la pratique du basket en compétition**, tamponné et signé par votre médecin traitant et daté de moins de 3 mois (**signature et cachet du médecin sont obligatoires**). Ce certificat médical est obligatoire pour les joueurs, arbitres et entraîneurs (coaches). Tout certificat établi sur papier libre sera refusé par le comité.

La partie sur classement est à compléter pour les enfants âgés de moins de 20 ans. Le médecin doit signer et apposer son cachet une nouvelle fois dans la partie sur classement.

4) le tableau famille, catégorie et niveau en précisant joueur, technicien, officiel ou dirigeant (1^{ère} colonne obligatoire), la catégorie (voir tableau ci-dessous) et le niveau d'intervention. A défaut cette partie sera complétée par le club

5) le cadre en bas, assurance, par défaut l'option A à cocher comprise dans le prix de base de la licence, avec le nom et prénom des représentants pour les mineurs, dater et signer avec la mention "Lu et approuvé". Vous pouvez consulter le résumé des garanties (Contrat AIG 4.091.578) annexé à l'imprimé de notre site Internet.

Les joueurs salariés qui désirent souscrire l'option B ou B+ devront s'acquitter d'un montant supplémentaire correspondant à la différence de coût entre les deux options (voir grille des prix).



C. Partie renseignement destinée au club

Vous devez remplir l'ensemble des champs ci-dessous.
Mettez les prénoms et âges de chaque enfant que vous inscrivez.

NOM :

PRENOM(S) :

AGE(S) :

ADRESSE :

VILLE :

CP :

TEL FIXE :

MOBILE :

EMAIL:

PROFESSION(*) :

SOCIETE(*) :

(*) *Sénior uniquement*

Les licenciés de moins de 20 ans :

NOM PERE :

PRENOM :

ADRESSE :

VILLE :

CP :

TEL. FIXE :

MOBILE :

EMAIL:

PROFESSION :

SOCIETE :

NOM MERE :

PRENOM :

ADRESSE :

VILLE :

CP :

TEL. FIXE :

MOBILE :

EMAIL:

PROFESSION :

SOCIETE :

D. L'autorisation parentale pour les mineurs

Pour les licences attribuées aux mineurs, les parents ou les responsables légaux doivent **impérativement remplir cette partie.**

Je soussigné (e) père, mère ou tuteur (*) :

De(s) (l')enfant(s) :

reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur, m'engage à le respecter et

- dégage le club et l'entraîneur de toute responsabilité si mon enfant vient ou quitte seul(e) le gymnase ou la halle des sports après les entraînements et les rencontres à domicile.

- dégage le club et l'accompagnateur de toute responsabilité si je ne peux utiliser mon véhicule et que mon enfant monte dans le véhicule d'un accompagnateur lors des rencontres à l'extérieur.

Fait à , le

Signature :

(précédée de la mention "Lu et approuvé")

(*) Rayer la mention inutile.

F. Paiement de la licence

PAIEMENT : (*) Entourez les types choisis
CHEQUE/ MRA/TOP DEPART ou AUTRE (*)
N° CARTE MRA :
NB DE DEMANDE DE LICENCES :
MONTANT REGLE :
CAUTION (**A PARTIR DE U13**) : OUI NON (*)

RESERVE AU CLUB

Les montants pour cette saison sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

>> CATEGORIES	NAISSANCE	AGE	PRIX ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾		RESERVE AU CLUB
			Avant le 15/07	A partir du 15/07	
Séniors	à partir de 1994	20 ans et plus	160 €	180 €	☐
Juniors (U20)(U19)(U18) ou Etudiant	à partir de 1997	17 ans et plus	140 €	160 €	☐
Cadet(te)s (U17) (U16)	1999 / 1998	15 et 16 ans	130 €	150 €	☐
Minimes (U15)(U14)	2001 / 2000	13 et 14 ans	120 €	140 €	☐
Benjamin(e)s (U13)(U12)	2003 / 2002	11 et 12 ans	120 €	140 €	☐
Poussin(e)s (U11)(U10)	2005 / 2004	9 et 10 ans	100 €	100 €	☐
Mini-Poussin(e)s (U9)(U8)	2007 / 2006	7 et 8 ans	100 €	100 €	☐
Baby (U7)(U6)(U5)	2010 / 2009 / 2008	6 ans et moins	90 €	90 €	☐
Loisir	-	Tous	70 €	70 €	☐
Non Joueur	-	Tous	40 €	40 €	☐
Ex : détails licence U17 : 150€ (après le 15/07) = 105€ licence assurance A + 25€ lot cartons loto + 20€ retard d'adhésion.					
(1) 30€ de remise sur le total pour une famille inscrivant au moins 3 enfants (moins de 17 ans).					
(2) 10€ de supplément à ajouter pour la souscription de l'assurance A+, B ou B+.					
(3) Réduction de 35% du montant du don effectué (voir §E ci-contre).					

Le règlement de la licence est à régler par chèque établi à l'ordre de l'USCP Basket complété de la carte M'RA ou chèque TOP DEPART, par chèque VACANCES, par coupon SPORT, le club ayant l'agrément pour accepter ces modes de paiement.

Toutefois, si vous n'êtes pas en possession des chèques TOP DEPART ou carte M'RA le paiement total sera réalisé et un remboursement sera effectué, sur présentation de ces chèques ou carte au début de la saison, correspondant au montant alloué par les organismes.

A titre exceptionnel nous acceptons les espèces si vous n'êtes pas en possession de chéquier bancaire.

Le règlement de l'intégralité de la licence est demandé lors de l'inscription ainsi que la caution dans le cadre de la charte du règlement intérieur.

Il sera encaissé à l'adhésion (hors caution). Il pourra être ventilé en deux ou plusieurs fois pour les chèques, les chèques devant obligatoirement être remis à l'inscription mais seront encaissés à des dates fixées au dos et ne pourront pas dépasser la date du 30 mars de la saison en cours.

Dans le cas d'espèces, la totalité doit être versée à l'inscription (caution comprise).

Les attestations de paiement destinées à la CAF ne pourront être délivrées qu'après l'encaissement effectif de l'adhésion.

Le montant de la licence vous donne droit à un lot de 10 cartons de loto (9 cartons normaux + 1 carton super partie). Ces cartons seront donnés quelques semaines avant le loto du club pour être vendus (possibilité) par les licenciés au prix unitaire de détail de 3€ (partie normale) ou 5€ (super partie).

A partir des catégories U13, la demande d'adhésion implique le dépôt d'un **chèque de caution de 50€** pour chaque licencié.

Cette caution concerne le respect, par le licencié, des règles spécifiées dans le règlement intérieur signé avant toute adhésion.

E. Dons

Les dons personnels et d'entreprise apportés par le licencié donnent droit à une réduction de 35% du montant du don sur le prix de la licence. Exemple : 200€ de don personnel engendre 70€ de remise sur le prix de la licence et 133€ de déductions fiscales. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour toute étude de cas.

Le règlement du don est à régler par chèque établi à l'ordre de l'USCP Basket qui remettra un reçu à mettre dans la déclaration d'impôts 2015 du donneur pour les déductions fiscales.

Pensez à nos partenaires qui nous soutiennent :



COIFFURE Benjamin FERRIER
72 Rue Jean Jaurès
26800 PORTES LES VALENCIENNES
04 75 57 14 79



BONNE SAISON

